

L'ÉCHO DES ALPAGES

N°16 - Juin 2020

Isère

ÉDITO

En cette période très particulière, entre crise sanitaire et élections municipales retardées, les activités de la Fédération des Alpes ne se sont pas arrêtées, bien au contraire. Nous avons fait tout ce qui était possible pour tenir au mieux les échéances qui s'imposent (la PAC, la préparation de la saison, les héliportages, un CA en réunion téléphonique...). Reste la suite du FEADER qui s'avère complexe, avec de gros enjeux sur le financement des investissements.

Sur le terrain, la pression du loup est très forte et a commencé avant les montées en estive. A ce jour, presque 100 demandes de constat sont enregistrées, avec visiblement une augmentation sensible sur les bovins. L'été s'annonce chaud, le département est classé en vigilance sécheresse, mais les alpages ont bénéficié d'un enneigement tardif, et les pluies importantes du printemps font que la saison s'engage tout de même dans de bonnes conditions.

J'aurai le plaisir de vous retrouver au plus tard à notre Assemblée Générale et journée des alpagistes, le 27 août, et de faire connaissance avec les nouveaux élus municipaux !

Bonne saison pastorale,

Denis REBREYEND, Président

A RETENIR

Des outils de suivi de la prédation

RETROUVEZ LA NOUVELLE INTERFACE :

www.maploup.fr

(sur PC, mac, smartphone ou tablette)



- Carte des suspicions de prédation au fil de l'année : volet **Map**
- Analyse de l'évolution de la prédation depuis 2009 : volet **Atlas**
- Système d'alertes SMS ou mail lors de suspicion de prédation

Inscription gratuite au système d'alerte SMS, réservé aux professionnels : www.maploup.fr

Votre inscription doit être réalisée de manière personnelle et individuelle, pour avoir valeur de consentement au traitement de vos données personnelles, en conformité avec le Règlement Général de Protection des Données.



INRAE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Un projet développé par le Réseau Pastoral AuRA en partenariat avec INRAE (développement de l'outil cartographique) et l'USAPR et avec le soutien financier de la Région AuRA.



Fédération des Alpes de l'Isère

La Grange - 38190 LES ADRETS

Tél. +33 (0)4 76 71 10 20 - Fax +33 (0)4 76 71 10 29 - federation@alpages38.org - www.alpages38.org



DANS CE NUMÉRO

A RETENIR

Des outils de suivi de la prédation >1

DOSSIER

Enquête Bergers des Alpes >2

ACTUALITES DES ALPAGES

Possibilité d'accès aux contrats CDII pour les bergers-ères >3

Assemblée Générale de la FAI >3

Prévention des risques Covid en alpage >3

Formation Savoir-faire de bergers >4

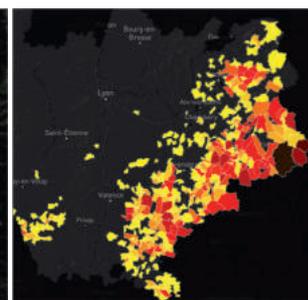
La transhumance en cours de classement au patrimoine mondial immatériel de l'UNESCO >4

Chiens de protection >4

Ne pas rester seul avec la détresse due aux prédatons >4



Map



Atlas

DOSSIER

Bergers des Alpes

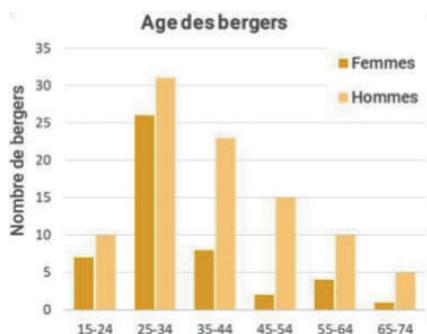
Une vaste enquête sur le métier, les profils et les attentes des bergères, bergers et vachers salariés des Alpes Mars 2020

L'enquête pastorale réalisée de 2012 à 2014 à l'échelle du Massif des Alpes a recensé environ 800 bergers salariés sur les espaces pastoraux. Les bergers, bergères ou vachers, très mobiles sur les territoires et dans leurs activités salariées, restent insuffisamment connus des services pastoraux dont la mission est entre autres d'accompagner l'emploi en milieu pastoral et la formation des bergers salariés. Ainsi les services pastoraux des Alpes, accompagnés par la Convention Inter-massif des Alpes, ont conduit une enquête auprès d'un échantillon de bergers salariés en activité sur les espaces pastoraux des Alpes (estive mais également plaine et colline) lors de la saison 2018 - 2019. Cette enquête vise à mieux connaître le profil des bergers salariés, leurs expériences, leurs formations, leurs besoins et leurs perspectives vis à vis de cette activité. Elle a pour objectif d'orienter les services pastoraux, en lien avec les services de l'Etat et les collectivités territoriales, dans leurs actions d'amélioration des conditions de travail des bergers salariés.

Nous vous présentons ici quelques extraits de cette enquête, mais vous pouvez la retrouver en intégralité sur notre site www.alpages38.org rubrique Métiers.

142 bergères et bergers (ou vachers), travaillant sur l'ensemble des Alpes françaises ainsi qu'en Provence, ont été enquêtés dans le cadre de cette étude.

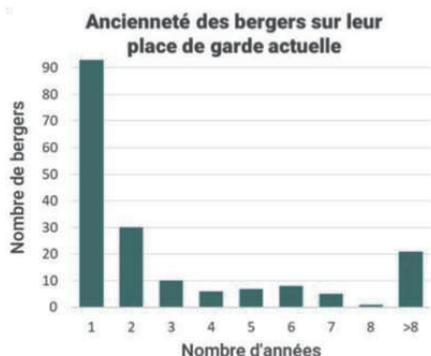
36 enquêtes en Isère.
Une enquête d'environ 1h avec chaque berger...



 L'âge auquel ils ont obtenu leur premier poste se concentre entre 18 et 34 ans, avec un pic autour de 25 ans. Très peu de bergers ont commencé avant ou après cette tranche d'âge.

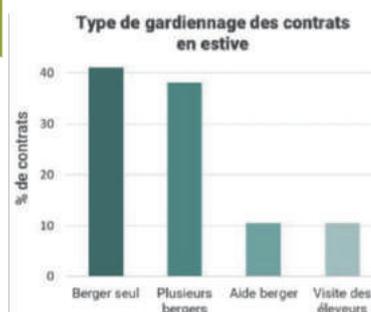
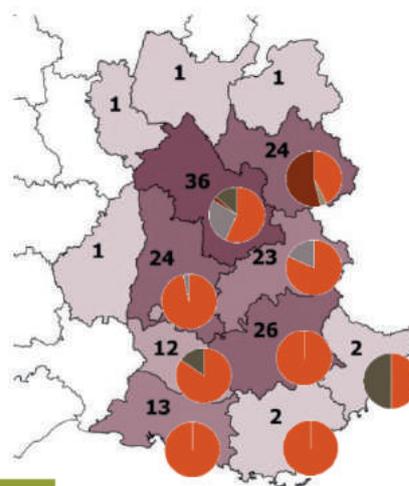
La durée moyenne des contrats de bergers est de **3,6 mois**. L'immense majorité des contrats correspond à des contrats estivaux de **3 à 4 mois**.

91% des contrats de berger sont des CDD



Type de troupeau

- Ovin allaitant
- Ovin lait
- Bovin allaitant
- Bovin lait
- Mixte



La majorité des contrats de berger sont construits sur une base de **44 h**, avec une rémunération le plus souvent entre **1750 € et 2300 € nets** par mois.

Qualité et confort des équipements pastoraux



Il peut paraître surprenant de constater que **la grande majorité des bergers enquêtés considèrent comme bon le confort de leur logement principal**, alors que les conditions de logement arrivent en tête des préoccupations. Cela peut être dû au fait que la question ne portait que sur le logement principal et non sur les cabanes secondaires en alpage.

Difficultés liées aux conditions de vie et de travail en milieu pastoral



Quels besoins pour mieux structurer la profession ?



ACTUALITES DES ALPAGES

POSSIBILITÉ D'ACCÈS AUX CONTRATS CDI POUR LES BERGERS-ÈRES

Cette année, nous mettons à disposition des documents pour vous aider à proposer des CDI aux bergers et bergères. Il faut un accord d'entreprise et nous pouvons vous aider pour le réaliser.

Contact FAI

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES ALPAGES DE L'ISÈRE

Repoussée en raison de la crise sanitaire, elle est prévue **le jeudi 27 août à Autrans-Méaudre** le matin et après un repas froid partagé, avec la visite d'un alpage.

PRÉVENTION DES RISQUES COVID EN ALPAGE



Avec la MSA, nous avons travaillé à l'évaluation des risques Covid en alpage et les bergers sont potentiellement concernés. Il s'agit principalement d'être attentifs aux temps de travaux avec des intervenants extérieurs (corvées, constats prédation), ainsi que les ravitaillements et les visites de famille-amis. Le respect des gestes barrière devrait poser les bases d'une prévention efficace. La surveillance et le signalement des premiers symptômes est important pour ces travailleurs isolés.

ACTUALITES DES ALPAGES

FORMATION SAVOIR-FAIRE DE BERGERS

En 2019, nous avons malheureusement dû annuler la formation et avons donc été ravis d'accueillir 10 bergers salariés en provenance de 4 départements les 25, 26 et 27 mai pour la formation bergers 3 jours. Les deux premières journées ont été consacrées à l'éthologie, la contention des animaux, les connaissances et soins vétérinaires. La dernière journée sur le terrain, à l'alpage de Combe Madame, a été dédiée à la façon d'aborder un alpage en tant que berger : lecture de paysage, équipements, conduite des animaux, relation à l'employeur... N'hésitez pas à nous faire connaître vos besoins en formation ou ceux de vos salariés!



LA TRANSHUMANCE EN COURS DE CLASSEMENT AU PATRIMOINE MONDIAL IMMATÉRIEL DE L'UNESCO

Ce n'est pas une entrée au musée, bien au contraire. C'est la reconnaissance de l'importance de ces systèmes et de leurs fragilités. Aux côtés du CORAM, de l'Association Française de Pastoralisme, la reconnaissance nationale, première étape, est acquise depuis le début juin 2020, et reconnue comme un très bon dossier. Nous devrions aboutir dans les 2 ans à un classement mondial.

CHIENS DE PROTECTION

Afin de définir des actions pour améliorer la relation entre chien de protection et activités de loisir, le réseau des services pastoraux reconduit l'enquête "[Mon expérience avec les chiens de protection](#)" pour collecter les expériences des utilisateurs de la montagne qui ont rencontré des chiens de protection. N'hésitez pas à diffuser le questionnaire en ligne.

Pour les maires, afin de clarifier vos possibilités en matière de chiens de protection, un guide général à votre destination est disponible sur le [site de la DREAL](#). Si vous rencontrez des difficultés liées aux chiens de protection, n'hésitez pas à nous en faire part.

Nous avons travaillé avec la DDT et la DDPP pour avoir un meilleur suivi des morsures sur le département. Si nous sommes informés d'un cas de morsure, nous informerons le maire de la commune ainsi que les éleveurs concernés.

NE PAS RESTER SEUL AVEC LA DÉTRESSE DUE AUX PRÉDATIONS

Les niveaux de prédation sont très élevés malgré les efforts de protection des troupeaux engagés par les éleveurs et bergers. L'isolement, le sentiment de ne plus y arriver, les questionnements sur le métier ne doivent pas être passés sous silence. Des entretiens individuels, confidentiels et anonymes, avec des psychologues du travail, vous sont proposés pour mieux décrire les transformations du travail et leurs incidences dans vos pratiques professionnelles.

Ils visent aussi à vous redonner la parole pour défendre collectivement les enjeux de vos métiers.

Contactez la MSA au 04 76 88 76 15

INFOS PRATIQUES

NUMEROS DE TELEPHONE

-> Heures de bureau = **04 76 71 10 20**

-> N° d'urgence 7/7 (prédations, bêtes mortes, difficultés particulières)

04 76 71 10 25

(en dehors des heures de bureau de la FAI)

-> Secours en montagne **112**

AGENDA

-> + d'infos sur www.alpages38.org et sur la page Facebook

L'ÉCHO DES ALPAGES de l'Isère Lettre d'information réalisée par la Fédération des Alpagnes de l'Isère - la Grange - 38190 LES ADRETS

Tél. +33 (0)4 76 71 10 20 - Fax +33 (0)4 76 71 10 29 - Courriel: federation@alpages38.org - Site: www.alpages38.org

Rédaction: équipe technique de la FAI - Photos : FAI - Mise en page: FAI - Maquette: www.vizostudio.com

L'écho des alpagnes de l'Isère est réalisé avec le soutien du Conseil Départemental de l'Isère